issa | ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE | AISS

Etude de cas sur la crise

Nouvelle-Zélande

Cette étude de cas fait partie d'une série d'études nationales produites dans le cadre du projet de l'AISS *Regards sur la crise*.

Association internationale de la sécurité sociale, Genève, 2010

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été élaboré dans le cadre du programme de travail de l'Observatoire de la sécurité sociale de l'AISS.

Il a été préparé par Alan Wood (Consultant international).

Ian Orton était responsable de la gestion du projet, avec l'appui des Ministères des Finances et du Développement social, Nouvelle-Zélande.

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est l'organisation internationale mondiale principale qui rassemble les administrations et les caisses nationales de sécurité sociale. L'AISS fournit des informations, des plates-formes de recherche, de l'expertise pour ses membres afin de construire et de promouvoir des systèmes et des politiques de sécurité sociale dynamique à travers le monde.

Les études de cas sur la crise s'intègrent dans le projet de l'AISS consacré à la surveillance et à l'analyse de l'impact de la crise mondiale économique et financière sur la sécurité sociale. Ces études sont basées sur des données collectées et des recherches effectuées entre juin 2009 et le premier semestre 2010. Bien que l'exactitude et la précision des données aient fait l'objet d'une attention toute particulière, la situation des pays évolue constamment.

Les dénominations employées ici, qui sont en conformité avec la pratique des Nations Unies, n'impliquent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'AISS quant au statut juridique de tel ou tel pays, région ou territoire ou de leurs autorités, ou la délimitation des frontières de ces pays, régions ou territoires.

Ce document fait partie d'une série d'études disponibles à l'adresse http://www.issa.int/Resources. Pour connaître les termes et conditions, veuillez consulter le site web de l'AISS. Les opinions et les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de l'AISS ou ses membres.

Première publication en 2010
© Asociation internationale de la sécurité sociale, 2010

Etude de cas de l'AISS sur la crise: Nouvelle-Zélande

Résumé

La Nouvelle-Zélande traversait déjà une période de ralentissement économique avant la crise, mais il est clair que le ralentissement de l'activité à l'échelle mondiale a contribué à une récession qui s'est étendue sur cinq trimestres successifs pour prendre fin en juin 2009. Les taux de chômage, qui étaient étroitement corrélés avec la récession économique, sont passés de 3,8 pour cent en 2008 à 6 pour cent en 2009. En outre, les fonds de pension ont été durement touchés eux aussi et ont enregistré une baisse de leur valeur nominale de 26,2 pour cent en 2008.

En réponse, le gouvernement a opté pour de vastes et profondes mesures exemplaires, notamment l'accélération des projets d'infrastructure, des programmes d'aide aux PME d'une valeur de 352 millions de dollars des Etats Unis et l'élargissement des subventions à l'emploi et des systèmes de mise au travail à l'intention des travailleurs tant en activité qu'au chômage. Les dépenses publiques générales restent affectées pour près de la moitié à la protection sociale et à la santé.

Cependant, la croissance médiocre des recettes publiques combinée avec une forte augmentation prévue des dépenses publiques en 2010-2011 continuent de faire craindre que les programmes généreux de sécurité sociale qui sont financés au moyen du Superfund – le fonds souverain du pays – soient mis en péril. Le vaste régime de retraite non contributif de la Nouvelle-Zélande étant financé par les recettes publiques, une gestion mieux planifiée du Superfund devrait contribuer à garantir que toute initiative visant à atténuer la crise ne risque pas d'utiliser des ressources qui, sans cela, seraient affectées à la sécurité sociale.

Institutions de sécurité sociale étudiées

Alors que le Ministère du développement social (Travail et du Revenu) administre les pensions et les prestations par l'intermédiaire de ses bureaux locaux, *l'Inland Revenue Department* (administration fiscale) est responsable des prestations légales de congé parental prévues par la loi et des crédits d'impôt pour les enfants à charge.

Aperçu du système de sécurité sociale

Comme sa voisine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande est l'un des rares pays de la région Asie-Pacifique où les pensions et les prestations de sécurité sociale sont entièrement financées par la fiscalité générale. Mis à part un régime par répartition de *l'Accident Compensation Corporation* (ACC), la société d'assurance contre les accidents qui verse des indemnités en cas d'accident au travail ou ailleurs, la sécurité sociale est surtout non contributive: elle est financée par la fiscalité générale et non par des cotisations directes versées par les employeurs et les travailleurs.

Les prestations de sécurité sociale, notamment les prestations de chômage, de retraite, de maladie, de maternité et d'invalidité, sont octroyées indépendamment des antécédents

d'emploi, mais elles sont toutefois soumises à des critères d'admissibilité et à des conditions de revenus. Par exemple, bien qu'aucune durée maximale ne s'applique au versement des allocations de chômage, ces dernières ne sont accordées qu'après une période minimale de résidence (deux ans) en Nouvelle Zélande.

La pension de retraite nationale (accordée à partir de 65 ans) est versée à tous au premier niveau à un taux fixe sous réserve d'une période de dix ans de résidence à partir de l'âge de 20 ans, dont cinq ans après l'âge de 50 ans (*US Government*, 2010), ce qui rend l'admissibilité à la pension de vieillesse relativement aisée.

Le fonds de placements du compte de pension de retraite par capitalisation de la Nouvelle-Zélande (un fonds souverain, ci-après *Superfund*) est financé par les recettes fiscales. Il est conçu de manière à lisser les augmentations futures du coût des retraites par des versements préalables à un fonds de placement (Association internationale de la sécurité sociale (AISS), 2009).

Impact de la crise

L'économie et la population active

Selon l'Office de la statistique néo zélandais, l'économie du pays était en phase de ralentissement avant que la crise financière internationale n'éclate. L'économie s'est contractée tout au long de 2008 et au début de 2009. La récession de 2008 a été déclenchée par des facteurs internes, notamment la sécheresse et une politique monétaire rigoureuse pour lutter contre les pressions inflationnistes croissantes à l'époque.

Cependant, les effets de la récession mondiale, quoique considérables, ont été moins dévastateurs que ceux qu'ont subis la plupart des pays développés. Parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), seules l'Australie et la Pologne présentaient des reculs plus limités de la production réelle du début de la crise. Les bons résultats de la Nouvelle-Zélande ont été soutenus par un système financier solide, la croissance en Chine et en Australie, partenaires commerciaux essentiels, de fortes exportations des produits de base et le recul de l'émigration. Ces facteurs ont contribué à sortir la Nouvelle-Zélande de la récession au trimestre de juin 2009. Si la reprise au milieu de 2009 a été modeste, l'économie néo-zélandaise a pris de la vigueur au cours du trimestre de décembre et a enregistré un taux de croissance de 0,8 pour cent (*New Zealand Treasury,* 2010), comme le montre la figure 1 ci-dessous.

Figure 1. ***Produit intérieur brut, 2004–2010 (variations trimestrielles)***

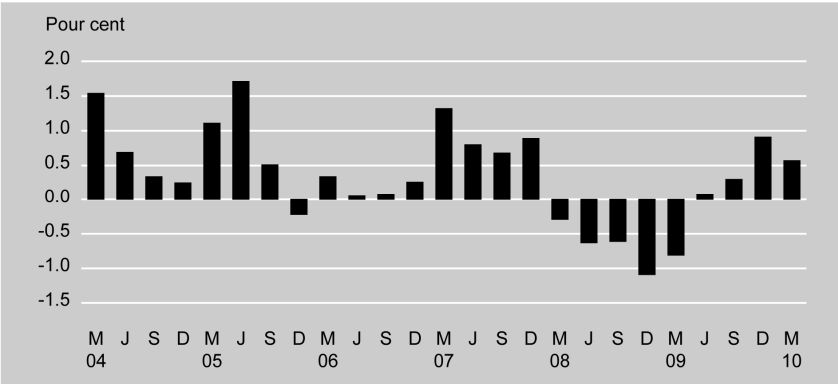

Note: Indices de volume en chaîne désaisonnalisés, exprimés en prix de 1995-1996.
Source: Office de la statistique néo zélandais.
Source: Gouvernement des Etats Unis (2010).

Selon l'Office néo zélandais de la statistique (2010a), l'activité économique a augmenté de 0,6 pour cent au trimestre de mars 2010. Toutefois, le produit intérieur brut s'est contracté de 0,4 pour cent au cours de l'exercice prenant fin en mars 2010 par rapport à l'exercice prenant fin en mars 2009, ce qui montre que l'économie n'a pas encore retrouvé le niveau d'activité d'avant la récession.

Les taux de chômage ont été étroitement corrélés avec la récession économique. Le chômage a augmenté de 3,8 pour cent en mars 2008, au début de la récession économique, pour atteindre un sommet de 7,2 pour cent en décembre 2009. Au trimestre de mars 2010, le taux de chômage est tombé à 6,0 pour cent. Il s'agissait de la première diminution tant du nombre de chômeurs que du taux de chômage depuis le trimestre de décembre 2007 et de la plus forte diminution du taux de chômage jamais enregistrée depuis les débuts de l'enquête sur les ménages en mars 1986 (Office néo zélandais de la statistique, 2010B). Toutefois, le trimestre de juin a vu une hausse désaisonnalisée du chômage à 6,8 pour cent, ce qui traduit la volatilité du marché du travail (Office néo zélandais de la statistique, 2010C).

Rendement des placements

Le *Superfund* répartit le fardeau fiscal entre les générations en investissant les cotisations reçues pendant les premières années d'existence du Fonds et en augmentant sa taille grâce aux revenus générés au cours des décennies d'investissement. À un moment donné (actuellement à partir de 2031), le gouvernement commencera alors à effectuer des retraits sur le Fonds pour couvrir le coût des pensions de retraite à ce moment là.

La "capitalisation anticipée" du coût futur des pensions de retraite évitera aux futurs gouvernements de recourir dans la même mesure qu'aujourd'hui aux futurs contribuables (ou à d'autres sources, comme l'augmentation de la dette) pour couvrir le coût des pensions de retraite lorsque l'augmentation de ce coût est la plus forte.

La récession mondiale a eu des incidences considérables sur le portefeuille du *Superfund*. Le rendement pour l'exercice prenant fin le 30 juin 2009 s'est établi à 22,1 pour cent (voir tableau 1), une période qui comptait non seulement les deux plus mauvais trimestres de l'histoire des résultats du Fonds, mais aussi le meilleur. Ces résultats étaient comparables aux indices des actions à forte capitalisation à l'échelle mondiale dans la même année, lesquels ont chuté de 24 pour cent – un des plus mauvais résultats jamais enregistrés (*New Zealand Superannuation Fund*, 2010).

Tableau 1. ***Rendement des placements du Superfund en 2009***

30 juin 2009		Valeur du marché		Exercice budgétaire CDA			Rendement annualisé depuis le début		
	En millions de USD	En %	Indice de référence en %	Rendement	Indice de référence	Différence	Rende-ment	Indice de référence	Différence
Actions NZ	538	6,2%	7,5%	-9,7%	-10,6%	0,8%	7,2%	5,1%	2,1%
Actions internationales à forte capitalisation	2 596	30,1%	32,0%	-31%	-23,8%	-7,2%	1,7%	3,4%	-1,7%
Actions internationales à faible capitalisation	600	7,0%	5,5%	-32,6%	-22,2%	-10,4%	2,4%	3,4%	-0,9%
Actions internationales – Marchés émergents	340	3,9%	3,0%	-33,4%	-30,9%	-2,5%	13,4%	14,7%	-1,3%
Obligations NZ	43	0,5%	17,0%	10,2%	10,3%	-0,2%	6,6%	6,6%	0,0%
Obligations internationales	1 372	15,9%		8,7%	9,1%	-0,4%	7,3%	8,3%	-0,9%
Liquidités	570	6,6%	0,0%	5,8%	5,5%	0,3%	6,8%	6,6%	0,2%
Biens immobiliers	807	9,4%	10,0%	-32,4%	-34,6%	2,1%	-1,5%	-2,1%	0,6%
Infrastructure	540	20,4%	25,0%	-26,7%			0,2%		
Prises de participation privées	98			-14,1%			5,7%		
Produits de base [1, 2]	361			-47,7%	-49,3%	1,6%	-5,0%	-6,0%	1,0%
Bois d'œuvre [1, 3, 4]	788			15,2%			11,8%		
Total du Fonds	8 625	100%	100%						
Rendement comparativement aux indices de référence pondérés des différentes catégories d'actifs				-22,1%	-17,5%	-4,6%	3,9%	4,6%	-0,8%
Rendement comparativement à l'objectif de liquidité de 2,5 %				-22,1%	8,0%	-30,1%	3,9%	9,1%	-5,3%

1) Les autres actifs de croissance, les produits de base et le bois d'œuvre ont un indice de référence combiné
2) Les investissements dans les produits de base ont commencé en août 2005
3) Les investissements dans le bois d'œuvre ont commencé en octobre 2005
4) Les actifs en bois d'œuvre ne sont évalués que périodiquement

Source: New Zealand Superannuation Fund (2010).

Capacité administrative

Le gouvernement a maintenu les droits en matière de sécurité sociale en dépit d'un important déficit budgétaire selon des estimations provisoires, le déficit était de 5 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2009 (*Economist Intelligence Unit* (EIU), 2010) et d'un taux de chômage plus élevé. À cause de la crise, les recettes fiscales sont plus faibles (selon les prévisions, elles devraient baisser de près de 42 milliards de dollars des Etats Unis en 2008 à 56 milliards de dollars néo zélandais en 2011, avant de dépasser 43 milliards de dollars des Etats Unis en 2013), et les dépenses de prestations de sécurité sociale sont plus élevées. Il y a eu également une demande d'ajout de personnel de première ligne pour les services de sécurité sociale et de placement; quelque 300 employés supplémentaires ont été déployés pour accroître l'aide à la recherche d'emploi et organiser des séminaires à ce sujet.

Réponses à la crise

Le train de mesures budgétaires de la Nouvelle-Zélande représentait l'équivalent de 3,8 pour cent du PIB en 2009 (Bureau international du Travail (BIT), 2009), ce qui était relativement généreux par rapport aux autres pays développés (comme le montre la figure 2). Ainsi, pour endiguer le creusement du déficit budgétaire, le gouvernement a annoncé le 28 mai 2009 que les versements annuels réguliers au *Superfund* seraient suspendus jusqu'à ce qu'un excédent

budgétaire se dégage. Il est également probable que les projets de trésorerie qui contribuent au *Superfund* seront interrompus pendant neuf ans. Ils devraient reprendre en 2018-2019.

Figure 2. ***Mesures budgétaires en pourcentage du PIB en 2009***

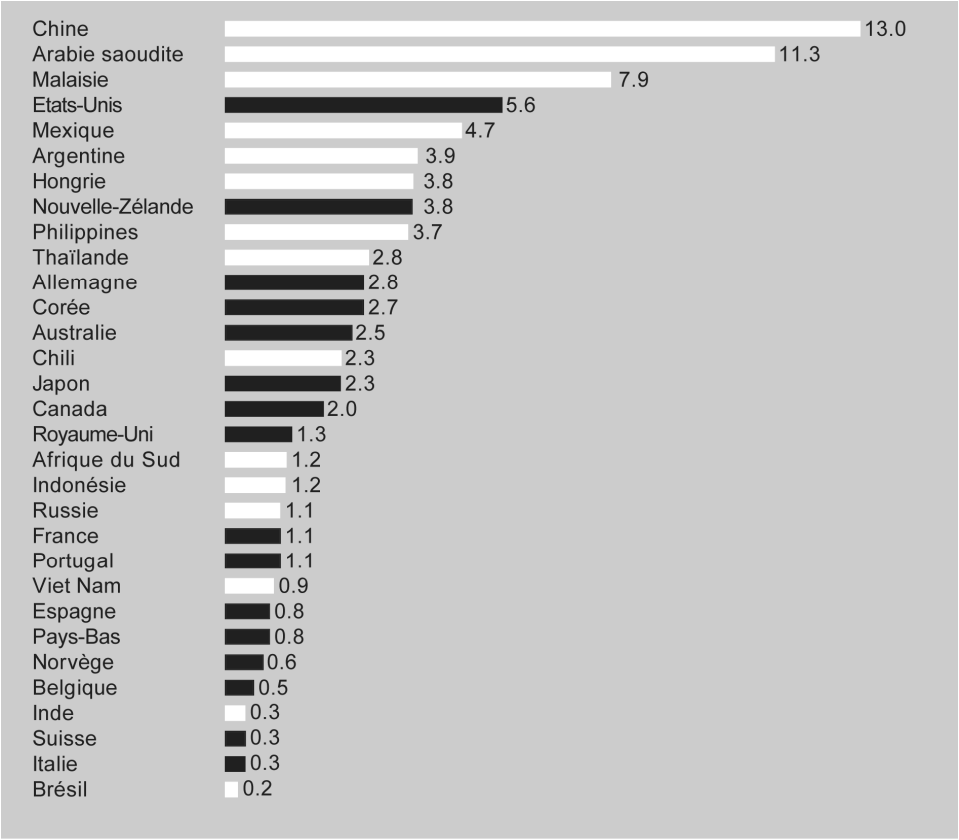

Note: Chiffres du PIB 2008 tirés des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI). Les pays développés sont indiqués en noir, les pays en développement et les pays émergents, en blanc. La période des dépenses est disponible pour moins de la moitié des pays. Ces estimations ont été calculées en prenant la valeur totale des mesures comme numérateur et le PIB de 2009 comme dénominateur. Le PIB de 2009 a été estimé en utilisant le PIB de 2008 et les prévisions de croissance (mars 2009) du FMI pour 2009.

Source: BIT (2009).

Le train des mesures budgétaires comprend diverses mesures importantes et profondes.

Accélération des projets d'infrastructure

Le gouvernement a approuvé un ensemble de projets d'infrastructure accélérés "à déploiement immédiat" dans les secteurs du logement, des transports, de l'éducation et de l'énergie, pour une valeur estimative de 352 millions de dollars des Etats Unis, dont environ 71 millions pour des projets débutant en 2010.

Aide aux entreprises

Pour améliorer le climat des affaires, le gouvernement a également annoncé un plan d'aide aux petites et moyennes entreprises (qui constituent la majorité des entreprises) d'un montant de 352 millions de dollars des Etats Unis, qui comprend les mesures suivantes:

- une série de onze réductions d'impôt d'une valeur de 480 millions de dollars des Etats Unis sur quatre ans;
- l'extension du régime de crédit à l'exportation;
- l'élargissement de la compétence du Tribunal de règlement des litiges afin de réduire le nombre de litiges faisant l'objet de longues procédures judiciaires;
- le développement des services de conseil aux entreprises et l'obligation faite aux organismes publics d'effectuer rapidement les paiements;
- l'instauration d'un système de garantie des financements et de garanties des dépôts de détail pour les institutions financières.

Marché du travail et sécurité sociale

Le gouvernement a mis en œuvre de nombreux changements pour soutenir directement la demande d'emploi, notamment en élargissant les subventions à l'emploi ainsi que les régimes de travail à temps réduit (OCDE, 2009).

Les principales mesures liées à la sécurité sociale sont les suivantes:

1. Le programme d'aide *ReStart*

   L'initiative *ReStart* fournit une aide à la recherche d'emploi ainsi qu'une aide financière complémentaire aux travailleurs licenciés, à concurrence de 16 semaines ou jusqu'à ce que le bénéficiaire trouve un nouvel emploi à temps plein (selon la première éventualité).

2. Le régime de soutien à l'emploi (ou de neuf jours de travail sur deux semaines)

   Le Ministère du développement social paye directement aux employeurs, pendant six mois au plus, la différence de salaire des travailleurs qui acceptent une diminution des heures de travail, à concurrence de dix heures par quinzaine (Ministère du développement social, 2010c). Le régime de soutien à l'emploi a été, depuis le 27 avril 2009, étendu aux employeurs qui occupent 50 travailleurs ou plus.

3. Le programme *Youth Opportunities*

   Youth Opportunities est un ensemble d'initiatives annoncées en août 2009 représentant un montant de 107 millions de dollars des Etats Unis. Il offre jusqu'à la fin de 2011 des possibilités d'emploi et de formation à des jeunes âgés de 16 à 24 ans. Il s'agit en particulier des initiatives *Job Ops* et *Community Max* qui octroient des subventions pour l'emploi des jeunes peu qualifiés dans le cadre de programmes d'entreprise ou communautaires. Ces initiatives visent à favoriser la discipline et la confiance en soi, à intégrer les jeunes dans leur communauté, à fournir une formation adéquate et pertinente, à développer les compétences professionnelles et à éviter la dépendance de longue durée (Ministère du développement social, 2010d).

4. Les réformes du programme *Future Focus*

   Le 23 mars 2010, le gouvernement a annoncé un ensemble exhaustif de réformes visant à briser le cycle de la dépendance. Il fait suite aux engagements préélectoraux en rééquilibrant les attentes, les obligations et les mesures incitatives. Les personnes qui perçoivent encore des allocations de chômage au bout d'un an seront tenues d'introduire une nouvelle demande, alors que les chefs de familles monoparentales dont l'enfant le plus jeune est âgé de six ans ou plus et qui perçoivent des prestations pour soins ménagers (*Domestic Purposes Benefits*) seront tenus de rechercher un

emploi à temps partiel. En 2011, les mêmes obligations seront imposées aux bénéficiaires de prestations de maladie qui ont été jugés en aptes à exercer un emploi à temps partiel. D'autre part, des critères d'admissibilité plus rigoureux seront appliqués aux prestations d'invalidité (Ministère du développement social, 2010a). Le programme prévoit aussi une élévation des seuils de réduction des prestations pour encourager la recherche de travail, un nouveau prêt d'études pour les chefs de familles monoparentales et des modifications des règles relatives aux services de garde scolaire afin de permettre aux travailleurs à domicile d'avoir plus facilement accès au financement (Ministère du développement, 2010b).

Réforme de l'impôt des personnes physiques et des sociétés

Dans le budget de mai 2010, le gouvernement a annoncé un train de mesures de réforme fiscale destinées à stimuler la croissance:

- améliorer les incitations au travail, au relèvement des compétences, à la formation et à l'épargne;
- améliorer les incitations financières à rester, s'installer ou investir en Nouvelle Zélande;
- examiner la question des avantages fiscaux sur des biens amortissables qui ont altéré la structure de l'investissement.

Le train de mesures utilise les recettes provenant de l'augmentation de la taxe sur les produits et services, de la suppression de certains avantages fiscaux sur les biens immobiliers biens et du resserrement de certaines règles en matière de déduction fiscale appliquées pour les investissements étrangers pour financer la réduction des impôts des personnes physiques et des sociétés.

Quels enseignements à tirer?

Etant donné que les pensions et les prestations en Nouvelle-Zélande dépendent de la fiscalité générale, le message essentiel du gouvernement concernant la crise économique a été qu'il est nécessaire d'orienter l'économie vers une croissance plus stable.

Le Premier ministre John Key a dit très clairement que les priorités du gouvernement consisteront à accroître le taux de croissance économique à long terme du pays, à améliorer l'efficacité des services publics et à réformer le régime fiscal.

Les pertes que le *Superfund* a enregistrées en 2009 et la décision de suspendre toutes nouvelles contributions pendant les périodes de déficits budgétaires exercent une pression accrue sur les décisions budgétaires à prendre. Cependant, le gouvernement estime que les rendements d'une seule année, même la pire de l'histoire du Fonds, n'appellent pas à une révision de l'affectation stratégique de ses actifs. De l'avis des gardiens du *Superfund*, il faut se concentrer sur l'objectif d'investissement à long terme et, à cette fin, maintenir un portefeuille diversifié d'investissements internationaux.

Conclusion

Bien que la couverture ou le montant des autres prestations ne soit pas exceptionnellement élevé, les pensions de vieillesse de la Nouvelle-Zélande sont, par contre, exemplaires tant en termes de couverture qu'en termes de montant, en plus d'être soumises à des critères d'admissibilité généreux, indexées à l'inflation et liées au salaire moyen après impôt. Selon le FMI, les dépenses publiques générales sont consacrées pour près de la moitié aux dépenses de

protection sociale et de santé. En outre, le gouvernement a réussi à cibler l'aide sur les personnes les plus vulnérables à la crise, comme les jeunes et les chômeurs de longue durée.

Les perspectives pour l'après crise sont mitigées. D'après la dernière mise à jour économique et financière semestrielle du gouvernement, qui a été publiée en mai 2010, la reprise serait progressive. La croissance devrait rebondir de 0,3 pour cent en mars 2010 à 3,2 pour cent en mars 2011, puis demeurer environ à ce niveau pour les trois prochaines années. La dette nette en juin 2009 s'élevait de 9,3 pour cent du PIB et devrait continuer à augmenter pour atteindre un sommet de 27,4 pour cent en 2015, le solde de fonctionnement affichant à nouveau un excédent l'année suivante. L'objectif budgétaire du gouvernement à long terme est de ramener la dette nette à un niveau ne dépassant pas 20 pour cent du PIB d'ici au début des années 2020.

En réponse à la crise, le gouvernement a adopté une perspective à long terme visant à renforcer la performance économique future de la Nouvelle-Zélande plutôt qu'à se concentrer sur des initiatives destinées à atténuer les effets de la crise. Ce qui est clair, c'est qu'en réponse à la crise, les décideurs politiques néo-zélandais ont accordé de l'importance aux lois, aux règlements, ainsi qu'aux programmes de protection sociale et de création d'emplois.

Sources

AISS. 2009. "Questionnaire response from Ministry of Social Development in New Zealand". Genève, Association internationale de la sécurité sociale.

BIT. 2009. *The financial and economic crisis: A decent work response*. Genève, Bureau international du Travail.

EIU. 2010. *Country Report: New Zealand.* Economist Intelligence Unit. Disponible à *http://www.eiu.com* (consulté le 20 février 2010).

Ministry of Social Development. 2010a. *Future Focus: A better off in work approach*. Media release (23 mars). Disponible à *http://www.msd.govt.nz/about-msd-and-our-work/newsroom/media-releases/2010/pr-20100323-future-focus.html* (consulté le 27 juillet 2010).

Ministry of Social Development. 2010b. *Future Focus overview*. Disponible à *http://www.msd.govt.nz/about-msd-and-our-work/work-programmes/initiatives/future-focus/index.html#Obligations3* (consulté le 27 juillet 2010).

Ministry of Social Development. 2010c. *Job Support Scheme*. Disponible à *http://www.workandincome.govt.nz/about-work-and-income/news/2009/job-support-scheme.html* (consulté le 21 février 2010).

Ministry of Social Development 2010d. *Work and income*. Disponible à *http://www.workandincome.govt.nz/about-work-and-income* (consulté le 21 février 2010).

New Zealand Superannuation Fund. 2010. *Investment performance*. Disponible à *http://www.nzsuperfund.co.nz/index.asp?PageID=2145855927* (consulté le 21 février 2010).

New Zealand Treasury. 2010. *2010 Budget, Economic and Fiscal Update.* Wellington (20 mai).

OCDE. 2009. *Addressing the labour market challenges of the economic downturn: A summary of country responses to the OECD-ECD-EC Questionnaire*. Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

Statistics New Zealand. 2010a. *Hot off the Press, Gross Domestic Product: March 2010 quarter*. Wellington.

Statistics New Zealand. 2010b. *Hot off the Press, Household Labour Force Survey: March 2010 quarter.* Wellington.

Statistics New Zealand. 2010c. *Hot off the Press, Household Labour Force Survey: June 2010 quarter*. Wellington.

US Government. 2010. *Social security programs around the world: New Zealand*. Washington, DC., US Social Security Administration.

www.issa.int

4 route des Morillons
Case postale 1
CH-1211 Genève 22

Promoting and developing social security worldwide
Promouvoir et développer la sécurité sociale à travers le monde
Promover y desarrollar la seguridad social en el mundo
Soziale Sicherheit weltweit fördern und entwickeln
Развиваем и поддерживаем социальное обеспечение во всем мире
دعم و تطوير الضمان الإجتماعي عبر العالم
促进和发展全球社会保障